



SÉANCE EXTRAORDINAIRE - BUDGET

LE LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018 À 19 H 30

**ÉDIFICE LOUIS-LEPAGE
754, RUE SAINT-PIERRE, VILLE DE TERREBONNE**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019;
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021;
5. Période de questions sur le budget seulement;
6. Levée de la séance.